



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 044 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 15 février 2011

Président

M. Leon Benoit

Comité permanent des ressources naturelles

Le mardi 15 février 2011

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC)): Je déclare la séance ouverte.

Bonjour tout le monde.

Je vous souhaite la bienvenue à une autre réunion sur la sécurité énergétique au Canada. Nous traitons aujourd'hui des impacts économiques régionaux; nous entendrons trois groupes de témoins.

Commençons par Gary Flett, vice-président et chef de l'exploitation de l'Athabasca Chipewyan First Nation Business Group. Nous vous souhaitons la bienvenue.

Il y a aussi Douglas Bloom, président de Spectra Energy Transmission West. Bienvenue.

On n'entend pas l'interprète? Nous allons suspendre la séance un court instant pour régler cela.

[Note de l'éditeur: difficultés techniques]

• (1535)

Le président: Vous pouvez m'entendre, maintenant? Est-ce que le micro fonctionne?

Des voix: Oui.

Le président: Reprenons. L'équipe technique pourra continuer de faire des ajustements.

Allons tout de suite aux témoins qui sont ici. J'avais commencé à vous les présenter. Ce sont Gary Flett, vice-président et chef de l'exploitation de l'Athabasca Chipewyan First Nation Business Group; et Douglas Bloom, président de Spectra Energy Transmission West. Messieurs, nous vous souhaitons la bienvenue.

Les témoins de Cenovus Energy Inc. comparaitront par vidéoconférence. Ce sont Jim Campbell, vice-président, Affaires gouvernementales et responsabilité d'entreprise; Alan Reid, vice-président, Réglementation, communauté locale et affaires militaires; et Jon Mitchell, chef d'équipe, Politique et stratégie environnementale.

Nous accorderons à chacun des témoins sept minutes pour faire leur exposé, dans l'ordre dans lequel ils figurent à l'ordre du jour.

Nous commencerons donc avec Gary Flett, de l'Athabasca Chipewyan First Nation Business Group.

Je vous cède la parole, monsieur. Vous avez sept minutes.

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le président, j'aimerais tout d'abord savoir quand doit commencer la vidéoconférence.

Le président: Les représentants de Cenovus vont probablement apparaître bientôt à l'écran. Tout allait bien lors des essais, plus tôt. Nous ferons ce que nous pourrons.

Monsieur Flett, vous avez la parole.

M. Garry Flett (vice-président et chef de l'exploitation, Athabasca Chipewyan First Nation Business Group): Je vous remercie de m'accueillir. Je suis heureux d'être ici.

Durant la période de questions du 7 décembre 2010, M. David Anderson a demandé à Lionel Lepine de lui donner des statistiques sur l'emploi des membres de l'Athabasca Chipewyan First Nation Business Group.

Je désire donc présenter des statistiques sur notre groupe d'affaires, avec documentation à l'appui, et les accompagner de commentaires.

L'Athabasca Chipewyan First Nation Business Group réunit cinq entreprises qui appartiennent à 100 p. 100 à la Première nation Athabasca Chipewyan, et sept autres coentreprises et partenariats, dont l'effectif fluctue selon les besoins de l'industrie. Lorsque la demande est maximale, en période de rotation ou d'arrêt pour l'entretien, nous employons environ 1 400 personnes. En dehors de ces périodes, notre groupe d'affaires maintient un effectif d'environ 1 200 employés.

Les possibilités d'emploi pour les membres de la Première nation Athabasca Chipewyan, la PNAC, fluctuent également en fonction de la demande. En période de rotation pour l'entretien, l'industrie peut demander au groupe d'affaires de lui fournir une main-d'oeuvre additionnelle de 300 à 400 personnes. Nous tentons à ces occasions de fournir de l'emploi temporaire aux membres de la bande qui vivent dans la réserve. Ces employés sont transportés de Fort Chipewyan ou d'autres collectivités directement à l'usine, où ils sont hébergés pendant la période où on a besoin d'eux.

Pour répondre aux questions sur les niveaux d'emplois permanents, je vais vous fournir des données démographiques concernant les membres de la bande qu'emploie le groupe d'affaires.

Le faible niveau d'emploi apparent des membres de la bande s'explique comme suit: d'après le recensement de 2010 de la municipalité régionale de Wood Buffalo, 1 261 personnes vivent à Fort Chipewyan. Notre Première nation compte 920 membres, dont 236 vivent à Fort Chipewyan; ce nombre représente 19 p. 100 de la population totale de Fort Chipewyan, tous groupes d'âges confondus.

Vingt-six pour cent de la population totale de la PNAC vit à Fort Chipewyan. Les membres de la PNAC qui sont en âge de travailler, c'est-à-dire qui avaient entre 18 et 55 ans au mois de mai 2010, se répartissent comme suit: 135 à Fort Chipewyan, 99 à Fort McMurray et 57 à Edmonton.

D'après les statistiques de janvier 2011, l'Athabasca Chipewyan First Nation Business Group est composé de cinq compagnies qui appartiennent à 100 p. 100 à la PNAC. Ce sont Chip Manufacturing, qui fabrique des protège-poignets et des articles de sécurité en Kevlar; Denesoline Environment, notre division des déchets; Denesoline Janitorial, notre division de nettoyage et d'entretien; Denesoline Maintenance, qui s'occupe de réparation mécanique des routes; et Tech Sonic Services, une compagnie de nettoyage par ultrasons.

Nos sept coentreprises et partenariats sont ACFN Allnorth Consulting, une société de génie civil; AC&T, une entreprise de terrassement au moyen d'équipement lourd; ACE Industrial, qui fait toute la soudure et l'usinage; Cutting Edge, qui déchiquette les pneus de toutes tailles, sur les routes et ailleurs; Dene West Catering; Lemax Maching and Welding; et Poplar Point, un autre service de restauration pour les camps.

Au total, notre groupe d'affaires et ses coentreprises ont un effectif de 1 250 employés. Nous avons indiqué 1 400 employés dans notre site Web; ce nombre était exact à l'époque, mais il faut maintenant prendre en compte les effets de l'attrition et de la récession de 2010.

Les entreprises qui appartiennent exclusivement à notre groupe d'affaires ont un effectif total de 585 employés.

● (1540)

Quelque 54 des 585 employés de l'Athabasca Chipewyan First Nations Business Group sont de descendance autochtone, ce qui représente 9 p. 100 de l'effectif. Quatre pour cent de nos employés sont des membres de la PNAC. Trente-neuf pour cent de nos employés autochtones, soit 21 Autochtones sur 54, sont membres de cette première nation. Au total, 234 membres de la PNAC habitant à Fort McMurray et à Fort Chipewyan sont en âge de travailler et près de 9 p. 100 d'entre eux sont employés par notre groupe. Il faut savoir que d'autres travaillent directement pour des groupes du secteur énergétique, comme Syncrude, Shell et Suncor.

Sur les 21 membres de la PNAC qui travaillent pour nous, 11 occupent des postes de direction et des postes d'ouvriers à Fort Chipewyan. Les 10 autres sont à Fort McMurray. Ils sont cadres de direction, cadres supérieurs, membres du personnel comptable et administratif, gens de métier, et préposés à l'entretien.

Nos coentreprises ont 665 employés, dont 47 sont de descendance autochtone, ce qui représente 7 p. 100 de l'effectif. Deux pour cent d'entre eux, soit 11, sont membres de la PNAC. Vingt pour cent des employés autochtones des coentreprises sont membres de la PNAC. Ils occupent des postes de superviseurs, d'opérateurs de machine lourde, de préposés de camp et de manoeuvres, ou encore font partie du personnel comptable et administratif.

L'Athabasca Chipewyan First Nations Business Group appuie l'éducation permanente et le perfectionnement continu. Quatre de nos employés actuels membres de la PNAC font également des

études. L'une est en congé d'études pour obtenir un diplôme en études autochtones; une autre travaille à temps partiel pour étudier en comptabilité; une autre encore qui travaille à temps plein obtiendra bientôt un certificat d'associé. Elle est déjà titulaire d'un baccalauréat en gestion et est conseillère en ressources humaines agréée; un autre est apprenti en équipement lourd.

De nombreux étudiants de la PNAC en général — la nation, pas l'Athabasca Chipewyan First Nations Business Group — ont reçu ces dernières années des certificats, diplômes, maîtrises ou doctorats dans un éventail de domaines, comme l'environnement, la gestion, le droit, de nombreux métiers, les sciences infirmières, l'éducation et les sciences, pour n'en citer que quelques exemples. Depuis quelques années, un bon nombre de membres de la PNAC se sont inscrits à un programme d'études postsecondaires de notre ministère de l'instruction publique.

Je vais maintenant parler de certains obstacles à l'emploi. Les occasions d'emploi pour les membres de la PNAC varient en fonction de la demande de l'industrie. Notre groupe d'affaires sert l'industrie, à laquelle il fournit notamment des services d'entretien, de gestion des déchets, de recyclage, ainsi que d'autres services dans des secteurs très spécialisés.

Nous avons de nombreux diplômés, mais dans des domaines qui ne correspondent pas à nos besoins. Par exemple, il y a des infirmières dans la population de la PNAC, mais nous n'embauchons pas d'infirmières. Nous n'avons pas de poste à leur offrir.

Bien que nous ayons réussi dans certains secteurs, d'autres nécessitent une attention spéciale. D'autres facteurs nous créent des difficultés, comme le manque d'instruction parmi les membres de la bande. Selon une étude menée en 2006, 74 p. 100 de nos membres ont quitté l'école en 10^e année ou même avant.

De plus, certains membres de notre bande ne peuvent trouver d'emploi parce qu'ils n'ont pas de permis de conduire.

Il y a aussi un manque de compétences favorisant l'employabilité et un manque de formation.

Le transport pose un problème énorme. Les habitants de Fort Chipewyan veulent travailler pour l'industrie, mais ils vivent à Fort Chip, et s'ils déménagent à Fort McMurray, ils doivent trouver eux-mêmes à se loger.

Aussi, comme toute la population de la municipalité, nous devons obligatoirement subir des tests de détection d'alcool et de drogue, et certains y échouent.

Il y a à Fort Chipewyan 78 maisons, dont 53 appartiennent à la bande et 25 sont hypothéquées. Actuellement, dix familles, quatre célibataires et deux aînés figurent sur notre liste d'attente pour un logement.

● (1545)

Le délai d'attente moyen est de trois ans. À cause de la pénurie de logements, certaines maisons sont occupées par plus d'une famille.

Le logement est extrêmement cher à Fort McMurray. Un membre de la PNAC qui décide de quitter Fort Chip pour aller vivre à Fort McMurray doit s'attendre à devoir payer 1 492 \$ par mois pour une garçonnière, 1 524 \$ pour un appartement avec une chambre à coucher, 1 879 \$ pour un appartement avec deux chambres ou 2 093 \$ pour un appartement avec trois chambres. Une maison unifamiliale ordinaire coûte 704 000 \$; un propriété dans un immeuble résidentiel — par exemple, un condominium — coûte 429 000 \$; un duplex coûte environ 508 000 \$; et une maison mobile sur une propriété vaut environ 410 000 \$. Il faut compter en plus les frais de garderie. La garderie du YMCA de Fort McMurray coûte 1 225 \$ par mois, par enfant, et les services de garde après l'école coûtent 450 \$. Pour une famille de quatre personnes, soit deux adultes et deux enfants, le coût de la vie à Fort McMurray est de 3 000 \$ par mois, en plus du logement et de la garderie.

J'espère avoir su répondre à vos questions.

Je vous remercie.

Le président: Merci.

Nous allons suspendre la séance pour redémarrer le système, et nous écouterons ensuite M. Bloom.

• (1550)

(Pause)

• (1550)

Le président: Nous reprenons la séance avec un exposé de M. Bloom, président de Spectra Energy Transmission West.

Monsieur Bloom.

M. Douglas P. Bloom (président, Spectra Energy Transmission West): Je vous remercie, monsieur le président. Je suis heureux que vous m'ayez offert cette occasion de comparaître devant le comité.

Si je ne peux fournir aujourd'hui tous les renseignements dont le comité a besoin pour faire son étude, je me ferai un plaisir de veiller à les lui faire parvenir ultérieurement.

J'espère que mes observations seront utiles à votre étude sur divers aspects de la sécurité énergétique.

Le président: Un petit moment s'il vous plaît, monsieur Bloom. Il semble que nous ayons maintenant des problèmes avec l'interprétation. Le son ne passe pas.

Monsieur Bloom, pourriez-vous reprendre? J'espère que nous n'aurons pas à vous interrompre de nouveau, mais ce n'est pas impossible.

Allez-y.

M. Douglas P. Bloom: Voulez-vous que je fasse un test?

Le président: D'accord.

M. Douglas P. Bloom: Pouvez-vous m'entendre maintenant?

Je vous remercie de m'offrir cette occasion de comparaître devant le comité...

• (1555)

Le président: C'est la responsabilité du secrétaire parlementaire. Tout le monde le sait.

Bon, je vais faire un test. Je veux seulement voir si cela fonctionne. Je continuerai de parler jusqu'à ce qu'on y arrive.

Bon, je pense que c'est réglé.

Monsieur Bloom, voulez-vous reprendre votre exposé du début? Merci.

M. Douglas P. Bloom: Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie les membres du comité de m'offrir cette occasion de

prendre la parole devant vous. Permettez-moi de dire d'abord que si je ne peux fournir aujourd'hui tous les renseignements dont le comité a besoin pour ses travaux, nous veillerons avec plaisir à vous les faire parvenir ultérieurement.

J'espère que mes observations seront utiles à l'étude que vous faites de divers aspects de la sécurité énergétique. Spectra Energy est l'un des plus importants réseaux de collecte, de traitement, de transport et de distribution de gaz naturel en Amérique du Nord, et nous exerçons nos activités dans sept provinces du Canada. Nous sommes très présents en Colombie-Britannique, en Ontario et dans le Canada atlantique, et nous employons 3 400 Canadiens d'un océan à l'autre. Notre compagnie, ayant plus de 50 ans d'histoire en Colombie-Britannique, est profondément enracinée au Canada. De plus, nous célébrons en 2011 le centenaire de notre filiale, Union Gas. Dans mon témoignage écrit, je donne de plus amples détails sur la nature de nos activités au Canada et en Amérique du Nord et l'empreinte que nous y faisons.

Permettez-moi d'abord de parler de notre engagement à l'égard de la sécurité. Nos employés vivent et travaillent dans des centaines de collectivités canadiennes, et nous avons à coeur leur sécurité et celle du public. Nous appliquons, dans l'exploitation et l'entretien de nos installations, des méthodes et des normes minutieusement testées, et nous respectons et surpassons même une rigoureuse réglementation. En matière de sécurité, nous ne perdons jamais de vue l'objectif zéro, au chapitre des blessures et des maladies liées au travail. À l'appui de ces efforts, nous demandons aux gouvernements fédéral et provinciaux du Canada de collaborer à la création d'un programme national « Appelez avant de creuser », puisque l'excavation par des tiers est la cause principale d'incidents liés aux pipelines du Canada.

Compte tenu de la portée, de l'envergure et de la diversité géographique de nos entreprises, Spectra Energy est bien placée pour commenter les retombées économiques régionales du développement énergétique d'un bout à l'autre du Canada. J'espère, par mon exposé, faire comprendre que les retombées d'activités menées en un lieu donné se répercutent sur l'ensemble de notre secteur, et présentent des avantages pour le Canada entier.

J'aimerais commencer par le nord-est de la Colombie-Britannique, où les actifs de Spectra Energy sont sans conteste très importants. Nos pipelines et nos installations de traitement du gaz constituent l'armature du secteur du gaz naturel en Colombie-Britannique. Nous assurons la liaison entre le secteur de la prospection et de la production de gaz naturel de la Colombie-Britannique et des millions de consommateurs pour qui il est une matière première; il alimente leurs industries manufacturières et centrales électriques, et il chauffe leurs maisons et leurs entreprises. Nous traitons et transportons 60 p. 100 du gaz naturel produit dans la province, mais nous sommes en croissance. Notre réseau, qui comble tous les besoins en gaz naturel de la Colombie-Britannique et 50 p. 100 de la demande des États de Washington, de l'Oregon, et de l'Idaho, est en outre connecté au réseau de pipelines nord-américain.

Je sais que des témoins ont parlé au comité de l'émergence de nouvelles technologies et des énormes effets qu'elles ont eu sur l'approvisionnement en Amérique du Nord. En réponse à la croissance de l'approvisionnement dans les zones de ressources de Horn River et de Montney/Doig, Spectra Energy fait d'importants investissements dans l'avenir de la Colombie-Britannique. Nous élargissons notre infrastructure en vue de transporter ces nouveaux approvisionnements de gaz de schiste vers les marchés de l'Ouest canadien et d'ailleurs. Notre programme d'expansion prévoit un investissement d'environ 1,5 milliard de dollars entre 2009 et 2012 dans nos actifs de la Colombie-Britannique. Si cela peut vous donner une idée de l'importance que revêt l'Ouest canadien pour notre société: ce montant de 1,5 milliard de dollars représente environ la moitié de son budget d'immobilisations actuel.

Dans le cadre de notre programme d'expansion, il faudra des travailleurs dans le nord-est de la Colombie-Britannique pour accélérer la production, ce qui aura des retombées directes et indirectes pour tout le pays, et non seulement pour les collectivités du Nord, la Colombie-Britannique et l'Ouest canadien. Notre projet d'expansion régionale, qui est déjà amorcé, prévoit la création d'un nombre estimatif de 1 350 emplois directs ces trois prochaines années dans les domaines de la construction et de l'inspection, soit près de deux millions d'heures-personnes de travail, ainsi que des emplois liés aux nombreux services d'ingénierie, de design, d'approvisionnement, de transport par camion et de logistique nécessaires pour une croissance de cette envergure.

Ces emplois additionnels, en plus de l'investissement de 1,5 milliard de dollars, auront un effet catalyseur qui sera ressenti dans tout le Canada et, au bout du compte, dans toute l'Amérique du Nord. Par exemple, nous nous approvisionnons partout sur le continent — pompes de l'Ontario, systèmes de commande de processus et valves de l'Alberta, acier profilé du Québec. Tout cela est assemblé en collaboration avec des ressources du nord-est de la Colombie-Britannique. C'est sans compter les services d'ingénierie, de transport et de logistique, et les millions de dollars qui sont dépensés pendant ce temps-là sur la réfection des routes et des ponts — et pensez qu'on ne parle ici que de la contribution de Spectra Energy.

• (1600)

Les recettes en redevances de l'industrie gazière de la Colombie-Britannique se sont chiffrées à 406 millions de dollars en 2010, et Spectra Energy a versé 60 millions de dollars d'impôts fonciers, qui constituent une importante contribution à l'économie de la province. Notre industrie investit également temps et argent dans des collectivités des quatre coins de la Colombie-Britannique. En 2010, nos employés ont consacré plus de 700 heures à des projets de bénévolat en Colombie-Britannique, et ils ont fait près de 1 million de dollars de dons de charité.

Nous sommes convaincus qu'un solide approvisionnement en gaz naturel assurera la sécurité énergétique du Canada et de nos voisins américains, et que le gaz naturel continuera de soutenir l'économie aux échelons local, provincial, régional et fédéral pendant de longues années.

Ceci couvre deux des éléments de notre équation énergétique continentale, et le gaz naturel a tout à fait sa place dans le troisième — l'environnement. Au chapitre des émissions de carbone, le gaz est de 45% plus propre que le charbon et 30% plus propre que le pétrole. Le gaz naturel est disponible ici et maintenant pour nous aider à réaliser nos objectifs en matière d'environnement, et les États-Unis le reconnaissent déjà. Lors du discours sur l'état de l'Union qu'il a prononcé devant le Congrès le mois dernier, le président

Barack Obama a exprimé son appui au rôle que peut jouer le gaz naturel dans une politique avant-gardiste d'énergie propre.

Les sources d'énergie de remplacement sont essentielles et sont une grande part de l'ensemble des sources énergétiques, mais le fait est que le gaz naturel restera une importante source d'énergie pour les générations à venir et sera une source d'appoint pour les énergies renouvelables quand il n'y aura ni vent, ni soleil. Le gaz naturel est en train de supplanter les centrales thermiques alimentées au charbon en Ontario, ce qui a pour effet immédiat de réduire les émissions. Spectra Energy transporte le gaz naturel par le truchement de sa filiale Union Gas, une société qui dessert 1,3 million de clients du marché énergétique de l'Ontario. Par ailleurs, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick envisagent diverses solutions pour diversifier encore plus leur portefeuille énergétique, dont l'utilisation accrue du gaz naturel et des sources d'énergie de remplacement propres.

Abstraction faite des possibilités de réduction des émissions à court terme, les collectivités-hôtes qui tirent parti aujourd'hui de l'essor de la technologie et du développement du gaz naturel ont grand besoin des retombées économiques associées à l'emploi accru du gaz naturel. Nous devons tirer parti de la source que nous avons aujourd'hui, un combustible propre, abondant, efficace et polyvalent, qui se trouve ici même. Cette étape importante ouvrira la voie à des avantages économiques, aux échelons local, régional et national.

Maintenant que Spectra Energy entreprend d'investir dans la vaste infrastructure gazière partout au Canada pour exploiter le combustible conventionnel le plus propre qui soit de nos jours, et pour soutenir nos objectifs en matière de sécurité énergétique, d'environnement et d'économie, nous soumettons au comité les recommandations qui suivent.

Tout d'abord, il faut continuer de soutenir l'industrie de l'énergie et reconnaître le rôle qui lui est dévolu dans l'offre de services essentiels aux Canadiens et la stimulation de la croissance économique du pays. Alors que le reste du monde vivait une crise économique, Spectra Energy créait des emplois. Notre contribution à la croissance économique peut être catalysée par le maintien d'un climat fiscal concurrentiel, par le soutien des infrastructures ainsi que de la recherche et du développement, au fur et à mesure de l'expansion de notre secteur, et par un contexte réglementaire national et nord-américain harmonisé, efficace et stable.

Deuxièmement, il faut stimuler la demande « nationale » de gaz naturel et diversifier l'accès à nos ressources par le truchement des marchés extérieurs. Comme nous avons plus de 100 ans de réserves de gaz naturel, son prix devrait rester abordable dans un avenir prévisible. S'il ne peut stimuler la demande de gaz naturel au pays et créer des débouchés pour lui à l'extérieur, le Canada entravera la croissance de l'exploration et de la production gazière partout au Canada — une importante source de revenus et de retombées économiques pour les régions du pays.

Troisièmement, il faut redoubler les efforts de soutien des investissements qui sont faits dans les infrastructures gazières du Canada. Spectra Energy appuie sans réserve l'orientation positive qu'a prise l'Office national de l'énergie pour encourager et attirer les investissements dans l'infrastructure énergétique fondamentale au Canada. Les initiatives de l'office visant à encourager l'efficacité de la réglementation sont de bon augure pour l'investissement à long terme dans notre secteur.

•(1605)

Quatrièmement, continuer de reconnaître le rôle que les ressources canadiennes en gaz naturel jouent dans l'équation de la sécurité énergétique nord-américaine. Une stratégie nationale claire de l'énergie serait utile pour soutenir la croissance dans le secteur de l'énergie et les avantages aux régions.

Je vous remercie sincèrement de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. J'espère que ces observations et que notre mémoire vous seront utiles lors de vos délibérations, et je serais heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Bloom.

Les témoins que nous espérons entendre par vidéoconférence ne sont pas encore en ligne, alors, nous allons passer aux questions et aux observations, et si les témoins sont disponibles, nous allons nous arrêter pour entendre leurs témoignages et ensuite, nous poursuivrons. De plus, M. Flett doit partir avant 17 heures, alors, veuillez garder cela à l'esprit lorsque vous posez des questions.

Je donne d'abord la parole à l'opposition officielle. Allez-y, monsieur Tonks; vous avez sept minutes.

M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Messieurs Flett et Bloom, soyez les bienvenus. Je vous suis reconnaissant d'être ici.

Ma première question s'adresse à M. Bloom. Monsieur Bloom, vous avez fait plusieurs allusions à la clarté de la réglementation. De plus, vous avez terminé en disant que toute la question des investissements reposait peut-être sur la clarté et l'excellence réglementaires. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la façon dont vous percevez ce cadre réglementaire?

Vous avez également parlé d'une stratégie nationale claire de l'énergie. Pourriez-vous étoffer davantage ce point dans l'optique du régime réglementaire que vous aimeriez voir en place et nous dire si le régime actuel pose des problèmes? De même, que voulez-vous dire par stratégie de l'énergie?

Le président: Monsieur Bloom, allez-y.

M. Douglas P. Bloom: Merci. Permettez-moi de commencer par le point concernant l'efficacité réglementaire que je voulais faire valoir.

La question ici, monsieur, c'est que les décisions d'investissement sont grandement facilitées lorsque nous avons une plus grande certitude concernant le processus; alors, nous encourageons toute mesure du côté réglementation qui pourrait nous aider à augmenter la clarté et la certitude concernant le processus. Le résultat, bien entendu, est laissé aux responsables de la réglementation, mais ce qui est important pour les investisseurs du secteur privé, c'est la rapidité et la certitude concernant le processus, et ce sont probablement les éléments les plus importants que nous pourrions demander à tout organisme responsable de la réglementation.

•(1610)

M. Alan Tonks: En ce qui concerne la stratégie nationale de l'énergie, pourriez-vous nous en dire un peu plus? Nous avons emprunté cette voie auparavant et je pense que vous pouvez comprendre que nous voulons faire très attention aux sensibilités provinciales, et tout le reste. Que comprendrait, à votre avis, une stratégie nationale?

M. Douglas P. Bloom: En résumé, nous estimons que le Canada a une occasion extraordinaire en ce moment. Ce pays a la chance d'avoir des ressources abondantes. Nous avons également beaucoup

de chance d'être situés à côté du plus important marché dans le monde, mais nous sommes également accessibles à beaucoup d'autres économies émergentes de très grande taille. Nous estimons qu'il y a maintenant pour le Canada une occasion extraordinaire pour faire une pause et réfléchir aux objectifs que nous voudrions fixer pour le secteur énergétique ainsi que les emplois et les revenus qu'il peut créer. Je pense que nous avons maintenant l'occasion de déterminer comment nous allons maximiser la valeur de la ressource que nous avons dans notre pays — en respectant la compétence provinciale sur ces ressources, mais néanmoins, d'évaluer les objectifs auxquels nous aspirons comme pays et ce que nous devons faire pour réaliser ces objectifs. Cela engloberait tous les paliers de gouvernement, de même que les acteurs du secteur privé.

M. Alan Tonks: Il est possible que nous revenions au point que vous avez soulevé concernant l'investissement, d'où vient l'investissement et les modalités de cette stratégie nationale.

J'aimerais m'adresser à M. Flett. Monsieur Flett, merci beaucoup de ces données statistiques. C'est excellent, et je pense que le comité serait intéressé à l'accessibilité, si vous voulez, des avantages des sables bitumineux, des développements touchant le gaz de shale et tout le reste — désolé, je voulais dire les sables pétrolifères. Je voulais simplement m'assurer qu'ils étaient réveillés de l'autre côté. C'est une question délicate pour eux.

Monsieur Flett, le succès de vos propres entreprises, que vous avez développées avec soin, est admirable, mais êtes-vous certain que vous obtenez le réinvestissement dans l'éducation et l'aide à la petite enfance.

Vous avez parlé des questions de logement. Nous sommes allés à Fort McMurray. Nous avons vu l'incroyable surpeuplement qu'il y avait là-bas. Est-ce que certains de ces avantages retournent équitablement aux populations locales et, en particulier, aux Premières nations que vous représentez?

M. Garry Flett: Je pense que la réponse est non, mais y a-t-il une atténuation à long terme du problème? Peut-être. Il doit y avoir un apport plus grand, plus de développement effectué par l'industrie elle-même, peut-être en collaboration avec le gouvernement provincial, pour soulager une partie des pressions liées à la question du logement.

La raison pour laquelle j'ai présenté ces données statistiques, c'est à cause de la question concernant le nombre d'emplois, le nombre de membres de la PNAC. Beaucoup de membres vivent dans la région de Fort McMurray mais au sein de la municipalité régionale de Wood Buffalo. Beaucoup de membres ont des compétences limitées pour entrer sur le marché du travail, alors, les postes qu'ils peuvent occuper sont des postes au bas de l'échelle, peu spécialisés ou non spécialisés qui, évidemment, rapportent un faible revenu ou un faible salaire, ce qui compromet leur capacité d'avoir accès au marché du logement local à Fort McMurray.

Lorsque l'industrie leur fournit un logement — dans la plupart des cas, c'est temporaire —, ils peuvent venir par la route ou par avion à Fort McMurray ou dans la région, vivre dans les camps, obtenir un revenu et le faire parvenir à leurs familles dans les régions éloignées où elles vivent, mais il n'y a pas encore vraiment d'incitatifs, de la part de l'industrie ou du gouvernement, pour fournir une solution à long terme au problème du logement.

M. Alan Tonks: Je vois.

Combien me reste-t-il de temps?

•(1615)

Le président: Vous avez terminé, monsieur Tonks.

M. Alan Tonks: Merci beaucoup de votre réponse, monsieur Flett.

Le président: C'est maintenant au tour de Mme Brunelle, pour sept minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Paule Brunelle (Trois-Rivières, BQ): Bonjour, messieurs. Monsieur Flett...

[Traduction]

Le président: Madame Brunelle, veuillez attendre une minute, le temps de nous assurer que les écouteurs de ces messieurs fonctionnent.

Très bien, allez-y.

[Français]

Mme Paule Brunelle: Le groupe d'affaires de la PNAC est constitué de cinq entreprises qui appartiennent entièrement à la Première nation Athabasca. Je croyais que la majorité de vos employés devaient être Autochtones pour travailler chez vous. Or je vois que ce n'est pas le cas. Quel est le pourcentage d'Autochtones qui travaillent chez vous? J'aimerais aussi savoir quel pourcentage d'Autochtones sont des administrateurs ou occupent des postes de direction.

[Traduction]

M. Garry Flett: Merci. Peut-être que je peux répondre à cette question.

Au sein du Groupe d'affaires de la PNAC, 9 p. 100 des employés sont de descendance autochtone. Il s'agit des entreprises de base de notre groupe, dont nous sommes propriétaires à 100 p. 100, et 54 employés sur un nombre total de 585 sont de descendance autochtone.

Du nombre total d'employés, 4 p. 100 sont des membres de la PNAC, alors, cela signifie 21 employés sur 585. Ainsi, 39 p. 100 de nos employés autochtones sont des membres de la PNAC. Cela comprend la totalité de nos entreprises, les 11 entreprises. Le nombre combiné de membres de la PNAC qui sont en âge de travailler et qui vivent à Fort McMurray et à Fort Chipewyan est de 234. Les employés de la PNAC représentent près de 9 p. 100 de cette population.

J'espère que cela vous donne une idée exacte...?

[Français]

Mme Paule Brunelle: Je vais pousser ma question un peu plus loin. Vous allez voir où je veux en venir.

Vous nous disiez que 74 p. 100 des Autochtones avaient quitté l'école en 10^e année. Il y a donc un taux de décrochage scolaire important chez les Autochtones. Je me disais que dans ces conditions, il était possible qu'aucun d'entre eux ne soit administrateur ou titulaire d'un poste de direction dans ces compagnies appartenant à une Première nation. Je me demandais si vous sentiez qu'il était de votre responsabilité de faire quelque chose pour régler le problème de décrochage scolaire chez les Autochtones ou si, dans votre esprit, c'était au gouvernement fédéral d'intervenir, de façon à ce qu'il soit envisageable que certains aient un bon salaire et un poste de direction dans l'une de vos compagnies.

[Traduction]

M. Garry Flett: Merci.

Les chiffres que j'ai donnés sur le taux de décrochage pour la 10^e année ou en dessous de la 10^e année sont exacts. Je fournis de

l'emploi à des personnes ayant différents niveaux de scolarité, mais je ne suis pas au niveau politique pour les encourager au sein de leur collectivité à poursuivre leur éducation. Cela s'applique surtout à la collectivité de Fort Chipewyan, où je ne vis pas ou n'habite pas. Je ne fais que fournir de l'emploi à ces personnes lorsqu'elles viennent à Fort McMurray.

En ce qui concerne les postes de direction, si un membre de la bande de la PNAC se qualifiait, c'est pour moi une priorité que de lui accorder le poste, mais il doit se qualifier comme n'importe qui d'autre.

Est-ce que j'estime que c'est la responsabilité du gouvernement fédéral de faire des pressions et de fournir des encouragements à ces gens pour qu'ils poursuivent leur éducation? À mes yeux, c'est une responsabilité individuelle. Je pense que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux fournissent les ressources pour permettre à ces personnes de réussir ou de revenir chercher une éducation, mais c'est un choix individuel. Plus vos compétences sont élevées, et plus vous pouvez obtenir un bon poste dans mes entreprises et plus votre salaire sera élevé.

Est-ce que cela répond à votre question?

• (1620)

[Français]

Mme Paule Brunelle: Oui, merci.

Monsieur Bloom, vous nous dites que le gaz naturel est plus propre que le pétrole, en fait d'empreinte carbone. Je me demande par conséquent pourquoi il est si peu utilisé et exploité au Québec, par exemple. Est-ce simplement en raison de l'utilisation largement répandue de l'hydroélectricité?

[Traduction]

M. Douglas P. Bloom: Merci.

Nous voyons au Québec ainsi que dans quelques autres provinces, dont le Manitoba et la Colombie-Britannique, que nous avons de l'hydroélectricité en abondance. Ce sont deux sources d'énergie très propres et, en conséquence, compte tenu de la nature propre et abondante de ces approvisionnements et des prix relativement concurrentiels, nous voyons que l'hydroélectricité obtient une grande part du marché énergétique dans des provinces comme le Québec et la Colombie-Britannique.

[Français]

Le président: Merci, madame Brunelle.

[Traduction]

Monsieur Cullen, vous avez sept minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Nathan Cullen: Merci, messieurs, de votre présence ici aujourd'hui.

D'abord, je veux simplement obtenir un contexte.

Merci, monsieur Flett, pour ces chiffres et pour votre minutie.

Le président: Veuillez attendre l'interprétation encore une fois.

M. Nathan Cullen: Est-ce que cela fonctionne?

Le président: Allez-y, monsieur Cullen.

M. Nathan Cullen: Les données statistiques concernaient les membres de la PNAC. Environ 2 p. 100 des employés de vos coentreprises et 4 p. 100 de vos employés dans les entreprises appartenant entièrement à la PNAC sont des membres de la PNAC, n'est-ce pas?

M. Garry Flett: Oui, c'est exact.

M. Nathan Cullen: Est-ce que votre groupe se fixe des objectifs? Y a-t-il un objectif que vous espérez atteindre? Je comprends tous les facteurs dont vous avez parlé, les niveaux de scolarité et les coûts. Je pense que c'était le contexte de la déclaration. Est-ce que votre groupe cherche à fixer des objectifs quelconques en ce qui concerne ce à quoi devrait ressembler le chiffre des emplois? Il semble assez bas si 96 p. 100 des employés ne sont pas des membres de la PNAC.

M. Garry Flett: Le nombre total de membres de la bande se situe autour de 920. Parmi les gens en âge de travailler, le pourcentage est plus faible et trois sont des gens des catégories professionnelle et technique qui vont se chercher un emploi ailleurs, alors, cela ne nous en laisse qu'un très petit nombre à embaucher. Beaucoup de ces emplois s'adressent à des travailleurs non spécialisés, et j'en emploie beaucoup.

Pour répondre à la question de savoir si je fournis des incitatifs...

M. Nathan Cullen: Je vous demandais si vous ou l'une ou l'autre de vos entreprises fixait des cibles. Par exemple, vous êtes à 2 p. 100 à l'heure actuelle, mais vous aimeriez vous rendre à 10 p. 100, ou vous êtes à 4 p. 100 et vous aimeriez vous rendre à 8 p. 100. Y a-t-il quelque chose comme cela chez vous?

• (1625)

M. Garry Flett: Merci d'avoir précisé votre question. Non, je ne me fixe pas de cibles. Je ne peux qu'espérer voir augmenter ces chiffres.

Comme je l'ai dit plus tôt, partout, si des personnes ont des compétences équivalentes et que l'une d'elles est membre de la PNAC, je vais lui donner la préférence. Toutefois, vous devez avoir toutes les autres compétences.

M. Nathan Cullen: Dans vos coentreprises, est-ce que vos partenaires sont d'accord avec cette politique, selon laquelle s'il y a deux candidatures égales, vous allez donner la préférence à un membre de la PNAC?

M. Garry Flett: Nous en discutons au cours de nos mises à jour trimestrielles et semi-annuelles. Oui, les gens sont d'accord.

M. Nathan Cullen: Monsieur Bloom, un certain nombre d'entreprises pétrolières et gazières ont parlé de la nécessité d'élaborer une stratégie canadienne sur la sécurité énergétique. Elles ont parlé de la nécessité d'entreprendre une discussion nationale sur la sécurité énergétique qui, de l'avis d'un grand nombre, fait défaut. Je me demande si cela est attribuable au simple fait que nous avons beaucoup d'énergie.

Est-ce que Spectra a un avis à cet égard?

M. Douglas P. Bloom: Nous croyons que l'élaboration d'une stratégie nationale de l'énergie est une bonne idée et que c'est un bon moment pour en parler. Nous sommes chanceux d'avoir des ressources abondantes. Nous avons également de nombreuses occasions de commercialisation. Toutefois, du côté du gaz naturel, nous sommes dans une situation de plus en plus concurrentielle. Bien qu'au Canada, nous ayons des ressources abondantes de shale, il en est de même des États-Unis, et nous allons voir apparaître une concurrence féroce pour les marchés existants. À cause de cela, je pense que nous devons commencer à examiner une stratégie à plus long terme pour développer la ressource, pour développer les marchés et pour maximiser la valeur de cette énergie pour l'économie.

M. Nathan Cullen: C'est une chose intéressante. Je cite une de vos recommandations ici: Spectra Energy appuie sans réserve l'orientation positive prise par l'Office national de l'énergie pour encourager et attirer les investissements dans l'importante infrastructure énergétique au Canada.

Que voulez-vous dire par cela?

M. Douglas P. Bloom: Nous pensons que l'Office national de l'énergie a fait du bon travail pour ce qui est de créer un cadre réglementaire qui est clair, compréhensible et relativement fiable en ce qui concerne les délais pour le traitement des demandes réglementaires. Il s'agit d'une partie très importante et parfois sous-évaluée du travail de ces gens et, franchement, c'est une partie importante de l'investissement énergétique et, en fin de compte, de la chaîne de prestation des services. Nous pensons que le travail qu'ils ont entrepris pour essayer de fournir le plus de clarté réglementaire et de certitude possible au niveau du procédé est important et qu'il devrait être reconnu.

M. Nathan Cullen: Le comité pourrait toutefois interpréter la sécurité énergétique de manières légèrement différentes. Vous avez évoqué précédemment la question de la sécurité du marché et de la compétitivité à l'échelle internationale, particulièrement dans votre industrie en raison de l'abondance de gaz naturel et des prix qui sont, relativement parlant, extrêmement bas actuellement.

Ce que certains d'entre nous ont de la difficulté à comprendre, c'est la faiblesse des liens entre l'Est et l'Ouest canadiens dans le domaine de l'énergie, alors que les liens Nord-Sud sont, depuis toujours, prédominants. Votre société étant au Texas, vous avez intérêt à ce que l'approvisionnement se poursuive entre le Nord et le Sud. En vertu du traité de l'ALENA, nous sommes tenus d'honorer certaines obligations; vous avez toutefois parlé d'encourager le marché canadien. Pourquoi les sociétés canadiennes ont-elles si peu investi, que ce soit dans le secteur de l'électricité, du gaz, du pétrole ou d'autres ressources en demande sur le marché canadien? Pourquoi le gouvernement canadien n'a-t-il pas pris l'initiative de renforcer notre sécurité — au chapitre de l'approvisionnement aux consommateurs — sur l'axe Est-Ouest au lieu d'importer du pétrole du Moyen-Orient dans l'Est canadien et d'exporter le pétrole de l'Ouest canadien vers les États-Unis et d'autres marchés? Pourquoi a-t-on construit si peu d'infrastructures entre les provinces pour le transport du pétrole, du gaz ou de l'électricité?

M. Douglas P. Bloom: Permettez-moi de traiter du gaz naturel pour commencer.

Il existe, depuis des décennies, en fait, amplement d'infrastructures entre l'Est et l'Ouest. Des pipelines partent de l'Alberta et de l'Ouest canadien — et même de la Colombie-Britannique en raison de l'interconnexion des réseaux — pour aller jusqu'aux marchés de l'Est canadien, y compris le Québec. Il s'est construit d'importantes infrastructures dans le secteur du gaz naturel.

Je crois qu'il en va de même dans le secteur pétrolier. Des quantités substantielles de pétrole de l'Ouest canadien prennent ainsi le chemin de l'Est, pas seulement au Canada, mais dans le Midwest américain et même plus loin. On a donc construit d'imposantes infrastructures entre l'Ouest et l'Est, du moins dans ces deux secteurs.

• (1630)

Le président: Merci, monsieur Cullen

Nous entendrons maintenant les témoins de Cenovus Energy: Jim Campbell, vice-président, Affaires gouvernementales et responsabilité d'entreprise; Alan Reid, vice-président, Réglementation, communauté locale et affaires militaires; et Jon Mitchell, chef d'équipe, Politique et stratégie environnementale.

Vous disposez de sept minutes à vous trois pour faire votre exposé. Allez-y, je vous prie.

M. Jim Campbell (vice-président, Affaires gouvernementales et responsabilité d'entreprise, Cenovus Energy inc.): Merci, monsieur le président.

Bonjour. Je vous remercie de nous avoir invités aujourd'hui. Je m'appelle Jim Campbell et je suis vice-président des affaires gouvernementales et de la responsabilité d'entreprise de Cenovus Energy Inc. Je suis accompagné de Jon Mitchell, responsable d'équipe, politique et stratégie environnementale.

Nous sommes fiers de vous communiquer des renseignements à propos de Cenovus au nom de nos 3 000 employés. Nous allons notamment vous parler de notre contribution à l'économie canadienne et de notre engagement en matière de production sécuritaire et responsable de ressources énergétiques dont le monde a besoin.

Cenovus est une société pétrolière canadienne basée à Calgary, en Alberta...

Le président: Excusez-moi, monsieur Campbell; je vous demanderais de ralentir un peu. Les interprètes ne peuvent vous suivre si vous allez trop vite. Vous allez devoir vous convaincre de parler un peu moins rapidement.

Poursuivez, je vous prie.

M. Jim Campbell: Veuillez m'excuser, monsieur le président.

Le président: Poursuivez.

M. Jim Campbell: Cenovus est une société pétrolière canadienne basée à Calgary, en Alberta. Nos racines remontent aux années 1880 — date de la naissance de l'industrie pétrolière et gazière dans l'Ouest canadien. À l'heure actuelle, notre production de pétrole et de gaz naturel est répartie entre l'Alberta et le Sud de la Saskatchewan. Cependant, le développement de notre activité aura lieu dans nos sites de sables bitumineux du nord-est de l'Alberta.

Le pétrole des concessions de sables bitumineux de Cenovus se trouve en profondeur et ne peut pas faire l'objet d'une extraction minière. En fait, comme le comité l'a certainement déjà entendu, 80 p. 100 du pétrole des sables bitumineux de la région d'Alberta ne peut pas faire l'objet d'une exploitation minière. Ces réservoirs de sables bitumineux profonds nécessitent des méthodes spéciales pour forer et pomper le pétrole à la surface. Nous produisons ce pétrole en injectant de la vapeur dans le réservoir pour adoucir les dépôts de pétrole afin qu'ils puissent se séparer du sable et être pompés à la surface. Il s'agit d'une méthode de production appelée drainage par gravité au moyen de vapeur, ou DGMV, que nous avons aidé à développer à Foster Creek en 1996.

Une plate-forme d'exploitation unique, avec neuf paires de puits, couvre environ quatre à six acres à la surface, mais permet d'accéder à environ 185 acres de ressources sous la surface.

En 2010, nous avons produit environ 116 000 barils de pétrole par jour grâce à 177 puits dans nos sites de sables bitumineux et, d'ici 2019, nous estimons que la capacité de production brute de nos deux sites de production principaux, Foster Creek et Christina Lake, qui appartiennent à 50 p. 100 à ConocoPhillips, pourrait atteindre 493 000 barils par jour.

Alors que notre activité se développe, nous consultons les parties intéressées locales. Lorsque cela est possible, nous formons et nous recrutons des employés de la région et nous utilisons les entreprises et les services locaux. Nous collaborons aussi avec de nombreuses communautés et organisations autochtones des régions dans lesquelles nous opérons.

Dans la région de Christina Lake, par exemple, à environ 120 km au sud de Fort McMurray, nous avons collaboré étroitement avec la Première nation Chipewyan Prairie qui est la Première nation la plus proche de nos opérations. Nous avons travaillé avec cette communauté pour trouver des fournisseurs privilégiés dans leurs coentreprises. Globalement, en 2008 et en 2009, nous avons dépensé 186 millions de dollars auprès d'entreprises appartenant à des autochtones qui fournissent des services aux champs pétrolifères et qui permettent à nos camps de bien fonctionner.

Lorsque nous ne sommes pas en mesure de nous approvisionner en matériaux auprès d'entreprises locales, nous élargissons notre recherche. De nombreux matériaux utilisés par notre entreprise et par notre industrie nécessitent les compétences de Canadiens se trouvant en dehors de l'Alberta. En 2010, nous nous sommes approvisionnés en services et en matériaux dans les 10 provinces. En Ontario, nos dépenses ont atteint près de 57 millions de dollars. Plus de 130 entreprises basées en Ontario ont bénéficié de ces dépenses, dont notamment la société BlueSky Process Solutions à Stoney Creek, qui nous a fourni des raccords de conduites et de tuyauterie. À l'est de l'Ontario, nos dépenses ont dépassé 6,6 millions de dollars. Nous avons acheté des produits de nettoyage environnementaux à des fournisseurs tels que West Penetone à Montréal et nous avons obtenu des prestations de mise en service et de démarrage auprès de fournisseurs tels qu'OTS à Sydney, en Nouvelle-Écosse.

Mais nous ne sommes qu'une des nombreuses entreprises de l'industrie pétrolière et gazière qui contribuent à la richesse des Canadiens. Un rapport de juillet 2009 élaboré par l'Institut canadien de recherche énergétique, ou CERI, a indiqué que les entreprises pétrolières et gazières ont versé 58 milliards de dollars aux gouvernements canadiens en 2007. En outre, le rapport indiquait qu'au cours des 25 prochaines années ce secteur d'activité allait ajouter près de 3,6 billions de dollars au PIB canadien, 25 millions d'années-personnes d'emploi et plus de un billion de dollars de recettes nettes pour les gouvernements canadiens.

Ces chiffres sont importants, mais je souhaiterais maintenant aborder l'impact économique du développement in situ. Un autre rapport du CERI de janvier 2010 a conclu qu'un site DGMV produisant 30 000 barils, ayant une durée de vie d'environ 30 ans, aurait des avantages économiques pour tout le Canada. Pendant sa durée de vie, ce site produisant 30 000 barils par jour soutiendrait plus de 5 500 emplois directs, permettrait d'obtenir plus de 9,5 milliards de dollars de recettes de redevances, créerait plus de 2 milliards de dollars de recettes fiscales fédérales, serait à l'origine de plus de 3 milliards de dollars en PIB national, et contribuerait respectivement 35 millions de dollars et 15 millions de dollars au PIB de l'Ontario et du Québec.

Cependant, nous estimons que les avantages économiques ne sont pas les seuls éléments qu'il convient de considérer. Comme toute activité humaine, le développement de l'énergie a un impact sur l'environnement. Nous essayons constamment d'améliorer les technologies qui accroissent la production de pétrole en utilisant des quantités d'eau, de gaz naturel, d'électricité et de terrain les plus faibles possibles.

● (1635)

Depuis la construction de notre premier puits de sables bitumineux en 1996, nous avons adopté une approche modérée de notre croissance dans ce domaine. Nous développons nos projets en plusieurs phases en augmentant la production de 30 à 40 000 barils par jour et en appliquant les conclusions que nous avons tirées lors d'une phase à la phase suivante afin de continuer à nous améliorer.

Une mesure importante de l'efficacité des opérations DGMV est la quantité de vapeur nécessaire pour produire un baril de pétrole. Notre ratio vapeur/pétrole est inférieur à 2,3, ce qui est un des ratios les plus faibles de l'industrie. Un ratio vapeur/pétrole bas se traduit par une consommation d'énergie plus faible, moins d'utilisation d'eau, des émissions plus basses et une empreinte moins importante à la surface.

Je souhaiterais vous indiquer quelques exemples d'innovations qui nous permettent de réduire régulièrement notre rapport vapeur/pétrole.

Nous avons récemment introduit une nouvelle technologie qui nous permet d'accéder à des zones de bitume artificiel fondu auparavant inaccessibles se trouvant près de nos paires de puits de production. Cette technologie est une innovation de Cenovus qui nous permet d'accéder à cette portion de bitume et de pomper le pétrole à la surface en utilisant seulement un puits unique et peu ou pas de vapeur supplémentaire. Nous appelons ces puits des puits interposés et ils augmentent la quantité de pétrole extraite tout en diminuant notre impact sur l'environnement.

En outre, nous sommes en train de tester une autre amélioration technologique à nos opérations DGMV. Elle consiste à combiner la vapeur injectée à des solvants, tels que du butane, pour permettre d'apporter le pétrole à la surface. L'utilisation de solvants permet également de réduire la quantité de vapeur nécessaire pendant le processus DGMV.

Ces technologies, ainsi que d'autres technologies, proviennent des investissements importants que nous avons réalisés dans la recherche et le développement. Nous avons récemment annoncé que nous allons augmenter notre budget de recherche et de développement et qu'il atteindrait 65 millions de dollars. À tout moment, nous avons environ 50 projets de recherche en cours chacun conçu pour améliorer les processus, protéger l'environnement et améliorer l'efficacité de nos opérations en matière de consommation d'énergie.

Grâce au travail acharné de nos employés, nous avons augmenté notre extraction de sables bitumineux de 190 p. 100 de 2004 à 2009. Pendant cette période, nous avons diminué nos émissions de 77 p. 100; nous avons réduit l'empreinte de notre plate-forme d'exploitation de 23 p. 100; nous avons réduit nos émissions de gaz à effet de serre de 17 p. 100; et nous avons amélioré notre ratio eau douce/bitume de 91 p. 100.

La plupart de l'eau que nous utilisons est de l'eau saline. Elle ne peut pas être consommée par des animaux ou des humains, elle ne peut pas être utilisée pour l'agriculture et elle ne provient pas de lacs, de rivières ou de ruisseaux. Nous utilisons moins de 5 p. 100 d'eau douce dans nos opérations de sables bitumineux. Cette eau provient de puits installés à proximité de nos sites et non de sources de surface. L'eau douce souterraine est utilisée dans nos camps pour la consommation et pour l'assainissement. Les eaux usées sont réutilisées dans nos opérations chaque fois que cela est possible.

En 2009, Cenovus a produit une quantité de pétrole qui, une fois raffiné en essence ou en diesel, pourrait permettre d'alimenter 2,8 millions d'automobiles pendant un an. Mais le pétrole est plus qu'une source de carburant. Le pétrole et le gaz naturel sont des éléments essentiels pour développer les technologies de pointe qui ont un impact positif sur nos vies. En fait, pratiquement tout ce que nous utilisons est fabriqué à partir de produits dérivés du pétrole et du gaz naturel, est construit par des machines ou dans des installations alimentées par du pétrole ou du gaz naturel, ou est transporté grâce à des carburants raffinés à partir de pétrole, tels que l'essence ou le diesel.

Notre société est fière de son esprit d'innovation. Depuis 2003, Cenovus a investi 14 millions de dollars dans des technologies aux premiers stades de leur évolution grâce à notre Fonds d'opportunités environnementales. Nous avons financé 11 projets dirigés par des équipes internes, par des sociétés externes, et par des chercheurs qui sont en train de développer des technologies axées sur les énergies renouvelables et de remplacement et de mettre en oeuvre des améliorations du secteur du pétrole et du gaz axées sur la protection l'environnement.

En conclusion, je souhaiterais indiquer au comité et aux Canadiens que les employés de Cenovus sont déterminés à mettre en oeuvre des nouvelles idées et des nouvelles approches pour développer des sources d'énergie en toute sécurité et de façon responsable. Nous sommes déterminés à prendre des décisions judicieuses, à faire progresser la technologie et à continuer à nous améliorer.

Merci. Nous serons ravis de répondre à vos questions.

● (1640)

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Campbell, de votre exposé.

Nous poursuivons avec la période de questions.

Je laisse la parole à M. Anderson pour sept minutes.

Monsieur Flett, si vous devez partir pendant la période de question, allez-y. Nous comprenons.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Monsieur Flett, je commencerai par vous au cas où vous deviez partir.

Quand vous avez répondu aux questions de Nathan, vous semblez un peu frustré de ne pouvoir employer un plus grand nombre des vôtres.

Vous avez indiqué que Syncrude, Shell et Suncor emploient des résidants de votre région. Savez-vous combien? Y en a-t-il beaucoup?

M. Garry Flett: Parlez-vous de membres de la communauté autochtone?

M. David Anderson: Oui, des Autochtones de vos communautés.

M. Garry Flett: Non, je n'ai pas les chiffres en tête.

M. David Anderson: Bien.

Vous employez 1 300 personnes dans votre entreprise et dans des initiatives conjointes. Pourriez-vous nous parler brièvement des changements que vous avez l'impression d'apporter dans votre communauté en y offrant de l'emploi? L'exploitation de dizaines d'entreprises dans la région a-t-elle eu une incidence notable sur votre communauté?

M. Garry Flett: Merci.

La communauté mère de la PNAC, l'Athabasca Chipewyan First Nation, se trouve à Fort Chipewyan, qui n'est pas sur sa réserve. J'ai effectivement l'impression que les Autochtones profitent de notre présence, du moins à Fort McMurray. Une de nos entreprises, Chip Manufacturing, qui fabrique des produits à partir de fils de Kevlar, se trouve dans la communauté de Fort Chipewyan. Elle y emploie une quinzaine de personnes. La communauté bénéficie de la présence de cette excellente entreprise, qui emploie des mères en âge de travailler qui laissent leurs enfants à l'école avant d'aller au travail et rentre à la maison avec eux en fin de journée.

Ais-je l'impression que nos activités profitent à la communauté? Mais certainement. J'aimerais assurément que nous prenions de l'expansion et nous le ferons probablement, dans la mesure où l'industrie a besoin d'un produit.

M. David Anderson: Monsieur Bloom, un témoin du Québec qui a comparu la semaine dernière a laissé entendre qu'il serait préférable de laisser le gaz naturel sous terre, faisant valoir que les prix sont si bas actuellement qu'il vaudrait mieux le laisser là en attendant une hausse des prix.

J'ai quelques questions à vous poser. Vous avez embauché des employés, et ce, même si les prix sont bas. Pouvez-vous nous dire pourquoi et comment vous l'avez fait? Le moment est-il propice pour prendre de l'expansion?

M. Douglas P. Bloom: Merci...

M. David Anderson: Pourquoi prendre de l'expansion maintenant?

M. Douglas P. Bloom: C'est en raison de la croissance rapide de la production observée dans les secteurs du gaz de schiste et des ressources non traditionnelles, particulièrement dans le Nord-Est de la Colombie-Britannique. Le gisement de gaz de schiste de Horn River Basin se trouve dans la région de Fort Nelson. Nous y possédons de très grandes infrastructures, notamment de longs pipelines de collecte et une imposante usine de traitement du gaz sise à Fort Nelson; nous disposons donc d'excellentes fondations.

• (1645)

[Français]

Mme Paule Brunelle: Il y a des problèmes techniques.

[Traduction]

J'éprouve des problèmes avec les microphones.

Le vice-président (M. Alan Tonks): Il semble qu'ils soient en piètre état. L'interprétation ne fonctionne pas.

Madame Brunelle, pourriez-vous...

Mme Paule Brunelle: Ce n'est pas le mien, mais celui de l'interprète.

Le vice-président (M. Alan Tonks): Alors, c'est entre les témoins et...

Mme Paule Brunelle: Oui.

Le vice-président (M. Alan Tonks): Nous avons des problèmes avec l'interprétation, alors je demanderais à nos témoins qui comparaisent par vidéoconférence de bien vouloir patienter un moment...

Le président: D'accord, où en étions-nous?

Monsieur Bloom, voudriez-vous terminer votre réponse?

M. Douglas P. Bloom: D'accord, je vais essayer...

Le président: Si vous vous rappelez de la question.

M. Douglas P. Bloom: Je vais vous donner une réponse en espérant qu'elle conviendra pour la question posée.

Des voix: Oh, oh!

Le président: En fait, vous pouvez parler d'à peu près tout ce que vous voulez.

Nous vous écoutons.

M. David Anderson: J'ai demandé si le moment était bien choisi pour exploiter la ressource alors même que les prix sont plutôt bas.

M. Douglas P. Bloom: Je vous remercie. Je vais vous dire ce qui est véritablement à l'origine de l'expansion de nos activités. Nous

travaillons à la collecte, au traitement et au transport du gaz; nous assurons le lien entre la source d'approvisionnement — le Nord-Est de la Colombie-Britannique et le Nord-Ouest de l'Alberta dans notre cas — et les marchés. C'est en fait la croissance rapide de la production à partir des zones d'exploitation non conventionnelles qui a permis notre expansion.

Quant à votre question sur les prix faibles et la pertinence des efforts de développement à ce moment-ci, je crois qu'il faudrait la poser à un producteur pour savoir ce qu'il en pense. Nous avons toutefois pu constater chez nos clients parmi les producteurs — et nous en avons beaucoup — qu'ils ont été en mesure d'appliquer certaines technologies de pointe qui les aident à réduire considérablement les coûts d'exploitation du gaz naturel, surtout dans les zones non conventionnelles. Même s'ils souhaiteraient sans doute des prix plus élevés, ils sont tout de même capables de financer et de justifier leurs projets, ce qui crée par le fait même une demande pour l'infrastructure que nous offrons.

En dernière analyse, leur compétitivité sur le plan des coûts est aussi cruciale pour nous que pour eux, et ce sont les avancées technologiques qui leur ont permis de réduire leurs coûts et de fonctionner à l'intérieur d'un contexte que l'on pourrait généralement considérer comme raisonnable du point de vue des coûts.

M. David Anderson: Le gaz de schiste peut-il être exploité à moindre coût que le gaz conventionnel? Est-ce que c'est ce que vous êtes en train de nous dire?

M. Douglas P. Bloom: C'est effectivement moins coûteux dans certains bassins. Il est difficile de généraliser, parce que tous les bassins d'approvisionnement sont différents et chaque producteur se retrouve dans une situation particulière du point de vue des coûts.

Cela étant dit, nous avons été à même de constater, non seulement dans les bassins pour lesquels nous établissons la connexion avec les consommateurs dans le Nord-Est de la Colombie-Britannique, mais aussi dans les autres bassins d'approvisionnement où Spectra Energy travaille en Amérique du Nord, que les zones gazières non conventionnelles figurent désormais parmi les secteurs où l'on peut produire du gaz à meilleur coût. Dans certains cas, on poursuit toujours l'exploitation du gaz conventionnel, mais il y a diminution à ce chapitre dans d'autres secteurs. Je crois qu'on pourrait en conclure que de nouvelles activités de production de gaz conventionnel ne seraient pas aussi rentables dans ces secteurs.

• (1650)

M. David Anderson: Ma question s'adresse à nos témoins de Cenovus. Pourriez-vous nous en dire davantage au sujet de vos interactions avec la Première nation des Chipewyan et les Autochtones vivant aux abords de vos zones d'exploitation? Nous en avons déjà discuté un peu aujourd'hui. J'aimerais simplement savoir ce que vous en pensez.

Le président: Monsieur Campbell.

M. Jim Campbell: Merci.

Nous avons vraiment à coeur de faire en sorte que les collectivités autochtones bénéficient des avantages découlant de nos activités. Je ne peux vous parler des différentes ententes commerciales que nous avons pu conclure avec les Premières nations, mais comme je le disais dans mon exposé, nous avons dépensé, en 2009, 187 millions de dollars auprès d'entreprises autochtones. On m'a indiqué ce matin que nos dépenses pour 2010 atteignent 125 millions de dollars pour l'obtention de biens et de services offerts par des entreprises autochtones.

Par exemple, une des principales entreprises autochtones avec lesquelles nous faisons affaire a commencé il y a quelques années en offrant des services de traicteur à l'un de nos camps. Cette année-là, soit en 2007, nous leur avons versé 177 000 \$. L'an dernier, leurs contrats avec nous atteignaient une valeur de 12 millions de dollars. Nous croyons que c'est formidable pour eux. Ils peuvent ainsi renforcer leurs capacités tout en créant de l'emploi pour leurs gens, et nous sommes fiers d'être associés à cette réussite.

Le président: Merci, monsieur Anderson. Vous n'avez plus de temps.

Monsieur Coderre, un maximum de cinq minutes. Nous en sommes au second tour.

[Français]

L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Merci beaucoup.

Monsieur Bloom, j'ai d'abord remarqué votre programme « Info-Excavation » qui incite les gens à appeler avant de creuser. Peut-être devriez-vous venir au Québec pour demander aux gens de l'industrie du gaz de schiste d'appeler les gens avant de creuser.

C'est une blague, mais c'est tout de même une question très grave dans un certain sens quand on constate que vous avez comme principe de prendre en compte tous les intérêts. Qu'en pensez-vous? Le gaz de schiste pourrait être la solution de l'avenir, mais son exploitation semble causer un important problème, surtout au Québec, au chapitre des relations entre l'industrie et la population. Les gens veulent savoir ce qui se passe avant de se retrouver devant le fait accompli.

Quelles seraient vos recommandations à notre comité quant au type de relations à privilégier dans le développement de cette nouvelle forme d'énergie? Si je pose la question, c'est parce que c'est tout nouveau pour nous, contrairement à ce qui se passe dans l'Ouest canadien.

M. Douglas P. Bloom: Merci.

Je dois vous dire d'entrée de jeu que je ne connais pas la situation au Québec ni certains des problèmes auxquels vous avez fait allusion. Je peux vous parler du genre de mesures que nous prenons dans notre secteur.

Dans bien des cas, nous installons des infrastructures de collecte et de traitement du gaz naturel dans des zones où nous n'en avons pas auparavant. Il est alors très important pour nous de nous rendre dans ces collectivités afin d'amorcer les consultations dès que possible. Nous consultons les collectivités; nous consultons les propriétaires fonciers à proximité des secteurs où nous voulons aménager un pipeline ou une autre installation; nous consultons les communautés des Premières nations; et nous essayons de prendre en compte les points de vue de tous ces intéressés dans l'élaboration de notre plan de développement lorsque nous demandons de nouvelles concessions.

L'hon. Denis Coderre: Ma prochaine question s'adresse à M. Campbell et M. Bloom. Nous avons accueilli une personne qui était en charge de la table ronde sur l'avenir de l'énergie et nous avons discuté des problèmes concernant ce que j'appelle le processus de réglementation ou de surveillance. Je me réjouis maintenant de constater, monsieur Campbell, que vous disposez d'une nouvelle technologie, mais il semblerait qu'à un certain niveau, la main

gauche ne sait pas ce que fait la main droite au sein du gouvernement. En tout cas, c'est l'impression qu'on a.

Monsieur Bloom, comme vous vous occupez des affaires réglementaires depuis les tout débuts en 1987 — et monsieur Campbell, vous vivez également la situation —, quelles seraient vos recommandations à cet égard? Je crois qu'il y a un problème avec le processus de surveillance. Je suis d'accord avec ce que nous ont dit nos témoins à ce sujet, mais j'aimerais connaître votre point de vue, car vous vivez la situation au quotidien. On peut toujours parler de réglementation intelligente ou peu importe, mais qu'en pensez-vous exactement?

M. Campbell peut débiter, puis M. Bloom.

• (1655)

Le président: Allez-y, monsieur Campbell.

M. Jim Campbell: Merci, monsieur le président.

Je crois qu'un certain nombre de groupes qui ont récemment présenté leur rapport ont signalé des problèmes en matière de surveillance. Du point de vue de Cenovus, nous voulons nous assurer que les collectivités au sein desquelles nous vivons et nous travaillons puissent améliorer vraiment leur sort. Nous veillons donc à ce que nos activités soient sécuritaires. Nous désirons faire en sorte que la surveillance de nos opérations soit aussi efficace que possible de manière à rassurer les gens quant à la pertinence de nos interventions.

Nous souhaiterions que les différents ordres de gouvernement — fédéral, provincial et parfois municipal — et l'industrie conjuguent leurs efforts afin de concevoir le meilleur système de surveillance possible. Je pense que ce processus est enclenché et nous allons tout mettre en oeuvre de concert avec ces organisations pour nous assurer que tout se passe bien.

L'hon. Denis Coderre: Monsieur Bloom, croyez-vous que lorsqu'il est question d'une stratégie nationale en matière de surveillance, nous devrions examiner de plus près ce qui se passe aux échelons provincial et fédéral?

M. Douglas P. Bloom: Pourriez-vous m'expliquer ce que vous entendez exactement par surveillance? Je ne suis pas sûr de bien vous suivre.

L'hon. Denis Coderre: La surveillance peut porter sur des aspects comme la salubrité de l'eau, l'environnement, la qualité de l'air ou les relations entre le gouvernement et les industries. Vous avez fait valoir que le processus de réglementation était adéquat. Le dernier groupe de témoins a indiqué qu'il serait peut-être bon que nous nous penchions sur une certaine situation à l'Office national de l'énergie.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez, car vous représentez le point de vue de l'industrie. Vous vivez directement ces situations.

S'il n'y a pas de problème, tant mieux, mais je crois que si l'on considère notamment les observations de M. Schindler concernant certains processus de surveillance, surtout ceux pour l'eau, les poissons, et ainsi de suite...

Je ne suis ni un expert ni un scientifique, et c'est la raison pour laquelle nous convoquons des témoins. D'après ce que vous pouvez constater, croyez-vous que le processus de surveillance actuel pour les sables bitumineux ou le gaz naturel est adéquat?

M. Douglas P. Bloom: Je vais parler seulement en m'inspirant de ma propre expérience. Je ne connais pas le rapport auquel vous faites référence, mais je peux vous dire que l'Office national de l'énergie est pour nous un organisme de réglementation assez exigeant. Pour ce qui est des pipelines, nous respectons les normes établies dans le Règlement sur les pipelines terrestres. L'Office national de l'énergie tient régulièrement des vérifications pour s'assurer que nous nous conformons à ces normes.

Le président: Merci, monsieur Bloom et monsieur Coderre.

Monsieur Hoback, vous avez cinq minutes.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): D'abord et avant tout, je vous remercie d'être venus comparaître devant nous.

Monsieur Bloom, je vais commencer avec vous en vous posant une question sur le gaz naturel. Au cours de la dernière année, des gens de l'industrie nous ont indiqué que l'on notait une importante migration des installations de forage vers le sud et que l'exploitation du gaz naturel se fait davantage au sud de notre frontière qu'ici même au Canada.

Est-ce toujours le cas et risquons-nous de perdre cette capacité sans jamais pouvoir la récupérer?

M. Douglas P. Bloom: Il y a toujours un risque que nous perdions notre capacité concurrentielle et que les installations et les capitaux se retrouvent ailleurs. Comme nous le savons et comme nous le répétons souvent, les capitaux sont en fin de compte très mobiles, ce qui fait que les décisions d'investissement suivent les possibilités qui s'offrent aux entreprises. Au cours des dernières années, nous avons notamment constaté que les producteurs s'intéressent de plus en plus aux zones d'exploitation offrant un contenu élevé en gaz naturel liquide, ce qui peut accroître la valeur de la production. Nous avons certaines zones semblables au Canada, mais on en retrouve aussi bien sûr dans plusieurs régions aux États-Unis. Je pense notamment aux zones d'exploitation Eagle Ford et Marcellus.

M. Randy Hoback: Il va de soi que si nous augmentons de 2 p. 100 les impôts des entreprises, comme le suggèrent les députés de l'opposition, on ne va qu'accélérer ce mouvement vers le sud.

• (1700)

M. Douglas P. Bloom: Eh bien, l'impôt des sociétés compte pour beaucoup dans les décisions d'investissement de n'importe quelle entreprise. Des impôts plus élevés ont pour effet de réduire le rendement sur les investissements dans une zone donnée. Nous jugeons très important de veiller à ce que le Canada offre un environnement fiscal concurrentiel et très stable, tout en assurant un cadre réglementaire flexible et tout aussi concurrentiel.

M. Randy Hoback: Cela va de soi. Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Cenovus fait également du raffinage. Quels sont les avantages de raffiner le gaz aux États-Unis par rapport à ici même au Canada? Pourquoi n'envisageriez-vous pas l'augmentation de la capacité de raffinage au Canada, plutôt qu'aux États-Unis?

M. Jim Campbell: Monsieur le président, je peux parler seulement au nom de Cenovus. Lorsque nous avons considéré cet investissement, nous avons examiné les possibilités économiques du raffinage et de la valorisation en Alberta par rapport à l'utilisation des raffineries en place aux États-Unis, et nous avons déterminé qu'il était plus rentable de le faire là-bas.

Nous avons aussi constaté qu'il était plus avantageux du point de vue environnemental de raffiner seulement une fois. Si on veut valoriser le gaz au Canada, le transporter aux États-Unis pour le

raffiner là-bas, il faut le chauffer à deux reprises. Il est préférable pour l'environnement de ne pas agir de la sorte.

Je dois également vous signaler les ententes que nous avons conclues avec nos partenaires dans le secteur des raffineries. Nous sommes propriétaires à 50 p. 100 de deux raffineries américaines en partenariat avec ConocoPhillips qui s'occupe de leur exploitation. Conoco a pour sa part consenti un investissement collatéral dans nos projets de Foster Creek et de Christina Lake, ce qui nous a permis d'en étendre la portée et de créer davantage d'emplois et de retombées économiques pour les Canadiens.

M. Randy Hoback: Certains critiques font valoir que c'est un autre exemple d'exportation d'un produit brut, plutôt que d'un produit fini.

M. Jim Campbell: Désolé, mais je n'ai pas bien entendu la question.

M. Randy Hoback: Que répondez-vous aux critiques qui soutiennent que nous exportons sans cesse des produits bruts, plutôt que des produits finis?

M. Jim Campbell: Je répète que, grâce à notre entente commerciale avec ConocoPhillips, nous avons été en mesure d'élargir nos exploitations de Foster Creek et Christina Lake sans doute plus rapidement que nous aurions pu le faire sans aide, ce qui a créé des avantages économiques et des emplois pour les Canadiens.

M. Randy Hoback: D'accord.

Domage que M. Flett soit parti, mais lorsque nous examinons la question de la capacité, j'aimerais savoir ce qu'il en est de la présence autochtone au sein de votre organisation. Comment envisagez-vous cet aspect? Y a-t-il croissance? Est-ce stable?

Dans le nord de ma circonscription, on offre au sein de la collectivité de la Première nation de James Smith une formation où les Autochtones peuvent apprendre à conduire des niveleuses, des chenilles et toutes sortes d'engins mécaniques. Est-ce que vous notez une croissance à ce chapitre dans votre secteur?

M. Jim Campbell: Nous voulons que les collectivités autochtones bénéficient des avantages de nos activités et il arrive que cela nécessite un coup de main de notre part. Dans l'exemple que je vous donnais tout à l'heure, nous avons débuté avec des dépenses de 177 000 \$ par année. Nous en sommes maintenant à 12 millions de dollars. Nous avons travaillé avec les Autochtones pour les aider à renforcer leurs capacités.

Au fil des quatre dernières années, nos dépenses sont passées de 64 millions de dollars en 2007 à 110 millions de dollars en 2008, puis à environ 86 millions de dollars en 2009 et enfin à 125 millions de dollars en 2010. J'estime que c'est une très bonne performance. Il ne faut pas oublier que ces projets commerciaux n'ont cours que depuis 10 ans à peine.

M. Randy Hoback: Je conviens avec vous qu'il s'agit là de chiffres fort intéressants. Je pense que tout le monde peut s'enorgueillir de cette augmentation. Je vous encourage à poursuivre dans le même sens autant que faire se peut.

Si vous aviez un conseil à nous donner en matière de sécurité pour l'avenir, y a-t-il un élément que vous voudriez voir changer ou corriger?

M. Jim Campbell: Cenovus est une entreprise canadienne du secteur des sables bitumineux. Nous nous estimons très privilégiés de pouvoir mener des activités au Canada. Si nous avions un conseil à donner à quiconque en voudra bien, il toucherait les chevauchements en matière de compétence. Nous estimons que le Canada pourrait demeurer parmi les chefs de file de l'industrie pétrolière et gazière, grâce notamment au travail mené par l'Institut canadien de politique énergétique en vue de définir la forme que devrait prendre une stratégie énergétique nationale, de telle sorte que tous les intéressés — le gouvernement fédéral, les provinces, les territoires et les administrations municipales, l'industrie et les autres intervenants — puissent travailler de concert afin de nous donner une industrie capable de soutenir la concurrence internationale.

Le président: Merci, monsieur Hoback.

Nous passons maintenant à M. Pomerleau pour une période de cinq minutes.

• (1705)

[Français]

M. Roger Pomerleau (Drummond, BQ): Merci, monsieur le président.

Merci à vous deux, particulièrement en cette journée où les communications nous rendent la vie vraiment difficile.

Monsieur Bloom, ma première question sera courte et strictement technique. Les pipelines utilisés pour le gaz ordinaire sont-ils les mêmes que ceux utilisés pour le gaz de schiste? Des modifications sont-elles nécessaires ou un même pipeline peut-il fonctionner pour les deux types de gaz?

[Traduction]

M. Douglas P. Bloom: Merci.

Les pipelines sont conçus en fonction des propriétés du gaz naturel qu'ils transportent. Autrement dit, on aura besoin d'un différent type de pipeline, ou d'un pipeline conçu différemment, si l'on doit transporter des liquides associés au gaz naturel ou si celui-ci contient des composantes sulfureuses comme le dioxyde de carbone ou le sulfure d'hydrogène. Ce sont les éléments déterminants pour savoir si un pipeline peut être utilisé pour transporter le gaz provenant d'une autre source d'approvisionnement.

Il ne s'agit pas nécessairement d'une distinction à faire entre les ressources gazières conventionnelles et non conventionnelles, car nous avons assurément des exemples de sources conventionnelles offrant du gaz aussi peu corrosif et aussi exempt de dioxyde de carbone et de sulfure d'hydrogène que celui extrait des zones non conventionnelles. Il y a aussi d'autres exemples où les caractéristiques de composition du gaz brut sont très différentes selon qu'il provienne d'une zone classique ou non conventionnelle. Il n'est donc pas vraiment possible de faire des généralisations à cet égard.

[Français]

M. Roger Pomerleau: Vous avez parlé de trois ou quatre endroits au Canada où il y a à la fois beaucoup de ressources en gaz ou en gaz bitumineux et beaucoup de ressources hydrauliques, soit de l'hydroélectricité potentielle.

Lorsque ces deux ressources sont disponibles en abondance à un endroit précis et utilisables, ne pensez-vous pas qu'elles pourraient rapidement entrer en conflit l'une avec l'autre? Seraient-elles difficilement exploitables en même temps en raison des sommes importantes en capital qui devraient être investies, des gens qui devraient être formés et du marché qui ne serait peut-être pas

nécessairement apte à absorber d'un seul coup différents types d'énergies qui arriveraient?

Pensez-vous que ces deux sources présentes dans un endroit puissent être en conflit l'une avec l'autre?

[Traduction]

M. Douglas P. Bloom: C'est une bonne question.

Il arrive bien sûr que le gaz naturel et l'hydroélectricité se fassent concurrence. Par exemple, les appareils de chauffage fonctionnent soit au gaz naturel, soit à l'électricité. Je pense que dans bien des cas, lorsque nous examinons nos ressources énergétiques de façon plus générale — et nous sommes vraiment chanceux de pouvoir disposer de ressources en hydroélectricité et en gaz naturel en grande quantité dans un bon nombre de régions —, nous pouvons les voir comme des occasions d'affaires, que ce soit au niveau du marché national ou international, au lieu de les voir comme des sources d'énergie qui se font concurrence.

Ces ressources se font peut-être concurrence sur les marchés d'utilisation finale, mais dans d'autres domaines, nous pouvons les voir comme étant complémentaires, et elles représentent vraiment des occasions en or pour le pays.

[Français]

M. Roger Pomerleau: Monsieur Campbell, vous travaillez beaucoup avec des Autochtones, là où vous exploitez les sables bitumineux. Pour les Autochtones, les sables bitumineux peuvent s'avérer une très bonne occasion d'augmenter leur propre richesse, en raison des travaux que vous allez leur permettre de faire par la sous-traitance, par les démarrages d'entreprises connexes à vos opérations.

Nonobstant cette source de revenus, y a-t-il un montant prévu, par vos compagnies ou par le gouvernement de la province où vous êtes installés, pour la valeur de ce que vous prenez sur les terres autochtones?

• (1710)

[Traduction]

M. Jim Campbell: Si je comprends bien la question, vous voulez savoir si nous payons des redevances aux Autochtones.

Nous payons des redevances au propriétaire des ressources, c'est-à-dire la province. Nous collaborons étroitement avec les collectivités autochtones pour qu'elles touchent leur part des retombées générées par nos activités. Nous leur offrons la possibilité de travailler pour nous et de nous fournir des services. De plus, nous cherchons à savoir ce dont leurs collectivités ont besoin et si nous pouvons les aider à l'obtenir. Cenovus s'est engagée à ce que sa présence contribue à améliorer et à fortifier les collectivités. Comme nous faisons partie du programme des entreprises généreuses d'Imagine Canada, nous versons 1 p. 100 des profits avant impôt à des initiatives communautaires. Nous cherchons à déterminer les besoins et à savoir comment nous pouvons aider à les combler.

[Français]

Le président: Je vous remercie, monsieur Pomerleau.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer à M. Allen.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci, monsieur le président. Je veux aussi remercier nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Monsieur Bloom, lorsque vous avez répondu aux questions de M. Tonks, vous avez parlé du cadre de réglementation, de rapidité et de certitude. Qu'entendez-vous par rapidité? Pouvez-vous y associer un cadre temporel? Parlez-vous, par exemple, de six mois ou d'un an? Si vous tenez compte de votre horizon de placement, quel serait, à votre avis, l'échéancier idéal pour obtenir la certitude réglementaire?

M. Douglas P. Bloom: Je ne suis pas en mesure de vous fournir un échéancier précis qui s'appliquerait à toutes les demandes de réglementation, car certaines sont plus complexes que d'autres. Nous avons constaté, à l'Office national de l'énergie, que les demandes de réglementation qui étaient plus simples et moins longues pouvaient être traitées dans un certain délai. Les demandes plus importantes et plus complexes pouvaient prendre un peu plus de temps, et peut-être faire l'objet d'une audience publique.

L'important, c'est que l'échéancier se compare à celui des autres compétences qui nous font concurrence, et que le processus se déroule au cours de cet échéancier.

M. Mike Allen: Il vous serait donc utile d'obtenir une plus grande certitude dans l'étude des demandes plus simples.

M. Douglas P. Bloom: Il est important d'obtenir une plus grande certitude et un échéancier plus court, mais le plus important, c'est de mettre en place un processus réglementaire qui incorpore efficacement et correctement la contribution de la partie requérante et des divers intervenants, qui la traite avec efficacité, et qui est connu de la partie requérante à l'avance, en plus d'être certain. Le résultat fait partie du processus et dépend de l'organe de réglementation, mais la certitude du processus est ce qui importe dans les décisions en matière d'investissements.

M. Mike Allen: Vous avez aussi parlé de redevances estimatives de l'industrie gazière de l'ordre de 60 millions de dollars en Colombie-Britannique. Comment associez-vous ces redevances à l'exploitation du gaz de schiste dans le bassin de Horn River?

M. Douglas P. Bloom: Les 60 millions de dollars dont j'ai parlé représentent en fait l'impôt foncier annuel que Spectra Energy paie à la Colombie-Britannique. Cet argent est habituellement réinvesti dans les collectivités qui accueillent nos installations. Il sert donc à financer l'infrastructure locale, à assurer le fonctionnement des administrations municipales et à répondre aux besoins locaux.

M. Mike Allen: Merci de ces précisions.

Ma prochaine question s'adresse aux représentants de Cenovus. Vous avez mentionné une production de 30 000 barils par jour in situ, ce qui représenterait un ratio de peut-être 4 acres pour environ 185 acres en installations de forage par rapport à la superficie. Est-ce qu'une installation typique de 4 acres produit généralement 30 000 barils, ou est-ce que cette quantité varie selon la taille de l'installation?

•(1715)

M. Jim Campbell: Vous parlez de deux choses différentes. Nous construisons nos projets par tranches de 30 000 à 40 000 barils par jour. Nos plateformes d'exploitation, qui couvrent 4 à 6 acres en surface et permettent d'accéder à 185 acres sous la surface, comptent habituellement neuf paires de puits. Chacune de ces paires, en fonction de l'endroit où elles se trouvent — Foster Creek ou Christina Lake, par exemple—, peut produire de 1 000 à 2 000 barils de pétrole par jour, ce qui représente entre 9 000 et 18 000 barils par plateforme.

John, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Jon Mitchell (chef d'équipe, Politique et stratégie environnementale, Cenovus Energy inc.): Oui. En règle générale, nous comptons, pour notre production, un acre de terrain pour 100 barils produits.

M. Mike Allen: Merci.

J'ai encore une petite question. Que constatez-vous au sujet de certaines des nouvelles percées technologiques que vous effectuez? Quelle augmentation avez-vous constatée dans les taux de récupération? Votre ratio vapeur et pétrole est 2,3:1. La vapeur est-elle mieux utilisée, ou obtenez-vous de meilleurs taux de récupération pour les puits que vous forez?

M. Jim Campbell: Nous avons deux exemples qui montrent une réduction du ratio vapeur et pétrole.

J'ai parlé de puits interposés plus tôt. Je crois que nous avons actuellement 36 puits de ce type en exploitation à Foster Creek. Chacun d'eux produit environ 800 barils de pétrole par jour, sans vapeur supplémentaire, ou presque, ce qui aide à réduire la quantité de vapeur produite par l'exploitation du pétrole.

J'ai aussi mentionné un procédé à base de solvants. Pour l'instant, je crois que nous testons le procédé dans un puits. Nous pensons pouvoir réduire le ratio pétrole et vapeur en dessous de 2 en utilisant du butane au lieu de la vapeur.

Le président: Merci beaucoup.

La sonnerie d'appel au vote retentit; nous devons donc ajourner la réunion un peu plus tôt.

Je veux remercier, encore une fois, tous les témoins: Garry Flett, du Athabasca Chipewyan First Nation Business Group; Douglas Bloom, de Spectra Energy Transmission West; Jim Campbell et Jon Mitchell, de Cenovus, qui se sont joints à nous par vidéoconférence.

Je suis désolé pour les difficultés d'ordre technique. Nous espérons qu'elles ne se reproduiront pas.

Votre contribution s'est révélée d'une grande aide. Je vous en remercie.

Merci aux membres du comité.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>